Danger : restrictions d'usage
Faute de moyens ou de volonté, les administrations publiques françaises ne nous mettent pas à disposition toutes les données numériques qu'elles devraient te fournir (environnement, santé, transports...), alors que la loi le leur impose ! Cela entraîne un manque de transparence sur les prises de décisions et freine de nombreux usages pratiques et commerciaux.

Danger : centralisation et monopoles
Lorsque les administrations persistent à collecter et à centraliser nos données personnelles les plus sensibles, elles les rendent vulnérables. La centralisation de nos données, souvent faite sans notre réel consentement, est souvent déléguée à l'un des GAFAM, ce qui ouvre la porte à des détournements.

Danger : action liberticide
Ton fournisseur d'accès à Internet pourrait vouloir favoriser l'accès à un contenu au détriment des autres, pour des raisons commerciales, politiques ou autres. Aujourd'hui, le principe de neutralité du Net, reconnu par l'Union européenne, lui interdit de t'imposer ce genre de discrimination.

Danger : logiciels privateurs
Les systèmes d'exploitation non libres peuvent contenir des failles, intentionnelles ou non. Celles-ci peuvent être exploitées notamment par des services de renseignement, pour accéder au contenu de nos appareils et de nos communications.

Danger : traceurs sur l'Internet
L'interconnexion permanente des personnes et des objets, ainsi que les capacités accrues de traitement des données (par exemple avec l'intelligence artificielle), étendent considérablement les possibilités qu'ont les gouvernements et les entreprises de nous surveiller.

Danger : restrictions d'usage
Ce n'est pas parce que tu as acquis une œuvre numérique (audio, vidéo, livre, logiciel...) que tu pourras en profiter en toute liberté ! Des dispositifs mis en place par les éditeurs peuvent par exemple t'empêcher d'y accéder depuis ton pays, depuis plusieurs appareils, au-delà d'une certaine date ou d'un certain nombre de lectures...

Danger : centralisation et monopoles
Facebook maintient sa position dominante sur les réseaux sociaux en rachetant ses concurrents. Si, comme la majorité de la population, tu utilises au moins un de ces services, tu te retrouves soumis à ses règles de modération et de sélection de l'information. Cette situation monopolistique favorise les opérations de manipulation de masse.

Danger : action liberticide
Toutes les informations te concernant et qui sont disponibles sur Internet sont susceptibles d'être récoltées, traitées et revendues dans le but d'établir un profil de toi très détaillé, puis d'influencer tes choix et de te surveiller.

Danger : logiciels privateurs
Facebook peut décider de ce que tu peux voir en réalité virtuelle : en effet, son casque n'utilise que ses propres applications. De plus, cela représente une source supplémentaire de collecte d'informations sur tes comportements.

Danger : traceurs sur l'Internet
La masse d'informations que Facebook collecte sur toi lui permet de connaître très précisément qui tu aimes et ce que tu aimes. Facebook ou ses partenaires peuvent ainsi influencer ton humeur, voire ton vote, en te présentant des contenus ciblés.

Danger : restrictions d'usage
Contrairement à un livre papier, un livre numérique non libre ne t'appartient pas. Tu achètes seulement un « droit de lecture » qui peut t'être retiré n'importe quand et à ton insu. Cela s'applique également aux fichiers musicaux et vidéo non libres.

Danger : centralisation et monopoles
Pour dominer les marchés et éliminer la concurrence, Amazon ne semble pas hésiter à adopter des pratiques déloyales (évitement fiscal, vente à perte) et à nous pousser à la surconsommation, avec des conséquences dévastatrices tels que le déclin du commerce de proximité, l'augmentation des déchets, l'épuisement des ressources, la pollution, la précarisation des emplois.

Danger : centralisation et monopoles
La position dominante de Microsoft dans l'informatique grand public lui permet d'entraîner ses utilisateurs et ses utilisatrices dans son "cloud". En laissant tes documents sur ce "nuage", tu perds leur contrôle, avec le risque d'un abonnement à payer ad vitam æternam. Et tu continues à ne pas maîtriser ton informatique.

Danger : restrictions d'usage
Tant que les films, la musique et les jeux-vidéo existaient sur DVD, CD ou cartouche, tu étais propriétaire du support et tu avais donc le droit de les prêter, de les donner ou de les revendre. Avec les services en ligne - streaming, abonnements -, tu obtiens juste un accès personnel et limité dans le temps.

Danger : logiciels privateurs
Via ses systèmes d'exploitation Android ou ChromeOS, Google t'impose des applications que tu ne peux pas désinstaller, même si tu ne les utilises pas !

Danger : traceurs sur l'Internet
En échange de services fournis sans contrepartie financière, Google se "rémunère" en exploitant les nombreuses informations que ses services recueillent sur toi.

Danger : action liberticide
Nous avons de plus en plus tendance à déléguer les décisions nous concernant à des machines. Toutefois celles-ci ne savent pas prendre en compte les subtilités et les émotions humaines. De plus, les algorithmes utilisés reproduisent les préjugés des personnes qui les conçoivent et accentuent ainsi les inégalités.

Danger : action liberticide
Lorsque les responsables du système éducatif acceptent que Microsoft, Apple et Google inondent de leurs produits nos établissements scolaires, nos enfants sont susceptibles de devenir dépendants de ces produits dès leur plus jeune âge. Alors que des alternatives libres existent.

Dangers : traceurs sur l'Internet
Comme tous les assistants, celui d'Apple, Siri, est à votre écoute, son micro est allumé en permanence. Dès lors, rien n'empêche que tes conversations soient écoutées ou enregistrées.

Danger : centralisation et monopoles
Plus tu utilises les multiples « services » de Google, plus tu contribues à augmenter ses pouvoirs : ceux d'imposer ses règles, de te rendre dépendant de ses outils, de combiner des informations concernant tous les aspects de ta vie.

Danger : restrictions d'usage
Si une photo ou une chanson n'est pas accompagnée d'une licence qui donne explicitement le droit de la modifier, tu n'as pas le droit de l'utiliser pour en créer une autre selon ton imagination. De plus, dans bien des cas, un dispositif technique (appelé DRM) t'empêche de le faire.

Danger : traceurs sur l'Internet
Amazon recueille un maximum d'informations sur tes habitudes, ce qui peut lui permettre de chercher à influencer tes achats et ceux de tes proches.

Danger : logiciels privateurs
Amazon te limite dans le choix des livres que tu pourras lire sur sa liseuse Kindle. De plus, les livres achetés sur sa plateforme ne pourront pas être lus sur une liseuse d'une autre marque.

Danger : action liberticide
Les brevets logiciels paralysent le développement de nouveaux logiciels. En effet, le propriétaire du brevet peut interdire, ou soumettre à la rémunération, l'utilisation de la technologie brevetée. Ce qui réduit d'autant la diversité et l'innovation.

Danger : logiciels privateurs
Apple décide de ce que tu pourras installer sur un iPhone et un iPad : en effet, seul son propre magasin d'applications est autorisé pour ces appareils.

Danger : action liberticide
À l'heure où les possibilités d'expression sont démultipliées par l'Internet, les entreprises et les gouvernements recourent de plus en plus souvent à des dispositifs automatisés de filtrage pour contrôler ce qui est publié. De ce fait, tu pourras plus difficilement publier ou accéder à des contenus qui ne sont pas dans la norme.

Danger : centralisation et monopoles
En choisissant de t'abonner à l'une des grandes plateformes de musique ou vidéo en ligne qui dominent le marché, tu acceptes de n'avoir accès qu'à un catalogue délibérément restreint et de ne pas posséder ta musique - même ton droit d'écoute hors ligne dépend de ton abonnement individuel. En outre, certaines œuvres ne sont accessibles que sur la plateforme qui les a produites.

Danger : restrictions d'usage
Si tu utilises un logiciel non libre pour écrire ou dessiner, le risque est que ton document soit enregistré dans un format propre à ce logiciel, rendant problématique son ouverture avec d'autres logiciels. De plus, tu dépendras de ce logiciel et de ses mises à jour, au risque de ne plus pouvoir lire tes propres documents dans quelques années !

Danger : traceurs sur l'Internet
À travers ses logiciels et ses services pré-installés sur les ordinateurs fonctionnant avec Windows, Microsoft peut avoir accès à une grande quantité d'informations te concernant, et éven-tuellement les enregistrer.

Danger : logiciels privateurs
Les systèmes de Microsoft sont très vulnérables aux cyberattaques (virus, rançongiciels). En effet, hormis ses équipes, personne d'autre ne peut en évaluer la sécurité, ni l'améliorer.